



LA CHINE ET L'OMC

Quid du respect des règles par les Chinois ?

**Mémoire de géopolitique
du chef de bataillon Jean-Yves MATTEI
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de la Chine »**

Directeur de séminaire : Monsieur Lionel VAIRON

Mars 2007

FICHE DOCUMENTAIRE

1. La Chine et l'OMC - Quid du respect des règles par les Chinois ?
2. 2007_memoire_geop_Chine Omc_Mattei
3. Chef de bataillon, armée de terre, MATTEI Jean-Yves, France
4. 12 mars 2007
5. Division D – groupe D3
6. Mémoire de géopolitique
7. Le 11 décembre 2001, la Chine accède à l'OMC tout en bénéficiant d'une période de transition de cinq ans pour se mettre en conformité avec les règles du marché mondial. Cette période transitoire terminée, l'heure est désormais au bilan pour savoir si la Chine respecte effectivement les principes édictés par l'OMC. Il apparaît clairement que la Chine a déployé beaucoup d'énergie et de volonté pour respecter ces principes. Néanmoins, pour ses principaux concurrents sur la scène internationale – les Etats-Unis et l'Union européenne - la critique demeure sévère. Ces derniers l'accusent en effet de contourner les règles du marché et de pratiquer une concurrence déloyale, expliquant ainsi en partie son remarquable essor économique. En définitive, il apparaît clairement que le respect des règles de l'OMC par les Chinois est émaillé d'un bon nombre d'imperfections qui nuisent à la concurrence. Cependant, ce non respect partiel et momentané des règles de l'OMC ne doit pas être un prétexte, comme c'est parfois le cas, pour cacher le manque de compétitivité et de dynamisme des entreprises occidentales. Il ne doit pas non plus cacher un état d'esprit antichinois primaire qui tend à faire de la Chine le bouc émissaire de tous les maux de la terre. Un esprit de conciliation entre tous les participants à l'échange doit prévaloir pour permettre à l'économie chinoise d'opérer ses derniers réglages et pour permettre aux entreprises occidentales de ne pas disperser leur effort et améliorer concrètement leur compétitivité.
8. Chine, OMC, économie, concurrence, règles, obstacles, loyauté, respect

La Chine et l'OMC
Quid du respect des règles par les Chinois ?

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : VOLONTE DE LA CHINE DE RESPECTER LES REGLES DE L'OMC

Les enjeux de la bonne intégration de la Chine

Les bonnes intentions chinoises accompagnées d'actes forts

Reconnaissance de la bonne volonté chinoise par la communauté internationale

DEUXIEME PARTIE : LA CHINE ACCUSEE DE NON RESPECT DES REGLES

La concurrence faussée par des mesures tarifaires

La concurrence contournée par des mesures non tarifaires

Mise en cause d'un comportement globalement déloyal

TROISIEME PARTIE : DES REPROCHES QUI MASQUENT LES CARENCES OCCIDENTALES
ET UNE REALITE QUI MARQUE L'AVENEMENT D'UNE ERE NOUVELLE

La Chine, bouc émissaire de tous les maux occidentaux

En finir avec le manichéisme antichinois

Vers l'instauration d'une nouvelle donne

INTRODUCTION

« [Il faudra] être costaud pour dire aux Chinois : Votre monnaie, Mesdames et Messieurs, elle est complètement sous-évaluée »¹, c'est ainsi que François Bayrou, candidat à l'élection présidentielle, a récemment stigmatisé les procédés chinois pour expliquer en partie les mauvais résultats de l'économie française. Depuis son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le 11 décembre 2001, la Chine est au cœur de toutes les préoccupations et de tous les enjeux, sujette à tous les fantasmes et à toutes les craintes.

Après avoir vécu dans un monde à part jusqu'au XIX^e siècle au rythme de ses dynasties, après avoir subi un dépeçage en règle par des troupes coloniales en pleine expansion au début du XX^e siècle, après s'être refermée sur elle-même pendant plus de 30 ans sous le joug de Mao Zedong, c'est dans les années 1980 que la Chine entame une gigantesque mutation. Deng Xiaoping ouvre l'ère de la modernisation économique, Jiang Zemin puis Hu Jintao poursuivent l'impulsion jusqu'à la formidable croissance d'aujourd'hui. L'accession de la Chine à l'OMC vient alors couronner 15 ans d'après négociations. En adhérant à l'OMC, la Chine s'est trouvée astreinte aux mêmes règles que les autres participants à l'échange, tout en bénéficiant d'une période de transition de cinq ans pour « digérer » les 900 pages de son accord d'adhésion et permettre l'ouverture de ses secteurs les plus fragiles, comme l'automobile, la construction ou les finances. En cinq ans de transition, l'économie chinoise s'est hissée au quatrième rang mondial bousculant ainsi une hiérarchie jusque là bien établie. Mais aujourd'hui, la fin de la période de transition marque le début de critiques ouvertes adressées à la Chine par ses principaux concurrents l'accusant notamment de concurrence déloyale. Cette arrivée à échéance est donc l'occasion de faire un point précis sur le respect par la Chine de ses engagements pris auprès de l'OMC. La Chine respecte-t-elle les principes de l'OMC ? Il apparaît que globalement la Chine se plie aux règles édictées par l'OMC, mais certaines lacunes persistantes, alimentent la critique des Occidentaux ; à l'avenir, un esprit de conciliation entre tous les participants à l'échange devra prévaloir pour permettre à la Chine de gagner en crédibilité et aux puissances occidentales de gagner en compétitivité.

Ainsi, dans un premier temps, nous tenterons de montrer que l'accession de la Chine à l'OMC s'est accompagnée d'une ferme volonté d'en respecter les principes. Pourtant, nous verrons dans un deuxième temps, que dans bien des domaines les insuffisances persistent et la Chine reste accusée de pratiquer une concurrence déloyale. Enfin, nous essaierons de relativiser ces critiques et de faire appel à l'esprit de conciliation entre les parties pour le bien-être de tous.

¹ Emission télévisée « *J'ai une question à vous poser* », TF1, lundi 26 février 2007, 21 heures.

1. Volonté de la Chine de respecter les règles de l'OMC

1.1 Les enjeux de la bonne intégration de la Chine

1.1.1 De l'efficacité du marché reconnue par les théories économiques...

De manière empirique, on constate un lien statistique indiscutable entre libéralisation du commerce et croissance économique. Et d'après la théorie économique, ce lien s'explique par de bonnes raisons.

Au XVIII^e siècle, Adam Smith² est le premier grand économiste à démontrer la dynamique créée par l'instauration d'un marché concurrentiel. Son concept de « la main invisible du marché » veut prouver que la poursuite par chacun de son intérêt individuel conduit au bien-être collectif. Au milieu du XIX^e siècle, des économistes vont aller encore plus loin dans la primauté accordée au marché pour réguler l'économie. Léon Walras³, Carl Menger, Stanley Jevons et surtout Alfred Marshall⁴ deviennent les piliers de la révolution marginaliste et dressent les fondements de la théorie néoclassique. Par une approche micro fondée, c'est-à-dire basée sur l'étude du comportement individuel des agents économiques, ils démontrent que la liberté maximale donnée au marché est bénéfique non seulement pour chaque agent (consommateur ou producteur) mais également pour l'ensemble de l'économie d'un pays. Cette foi sans limites accordée au marché va être formalisée par Léon Walras à travers son modèle de « concurrence pure et parfaite ». Même si le caractère irréaliste de ce modèle est manifeste, les néoclassiques estiment pouvoir démontrer que sous les hypothèses de concurrence pure et parfaite, la situation économique est rendue optimale par l'équilibre entre l'offre et la demande non seulement de chaque produit mais aussi de chaque facteur de production. Il faut donc faire en sorte de rapprocher la réalité du fonctionnement de l'activité économique aux principes de concurrence pure et parfaite.

Suivant le modèle de Walras, la concurrence sera considérée comme pure, s'il y a *atomicité* - tout le monde a la même taille et personne ne peut influencer sur les prix à lui tout seul - *homogénéité* - tous les produits sont les mêmes et ne sont pas discriminés par la publicité - et *libre entrée* - aucun coût ne vient handicaper l'entrée d'un nouveau concurrent sur le marché. La concurrence sera considérée comme parfaite, s'il y a *transparence* - l'information est parfaite, on connaît tout sur tout - et *mobilité* - la circulation des produits et des moyens de production s'effectue sans entraves. En définitive, c'est en laissant faire les mécanismes du marché selon ce modèle de concurrence pure et parfaite, que l'on aboutira à un équilibre unique, juste et optimal pour l'ensemble l'économie. Ce modèle étant

² SMITH Adam, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris ; Economica, 2000, 414 p

³ WALRAS Léon, *Eléments d'économie politique pure*, Paris ; Economica, 1988, 888 p.

⁴ MARSHALL Alfred, *Principles of Economics*, Londres ; Papermac, 1960, 763 p.

absolutiste et irréaliste, il s'agit de s'y rapprocher le plus possible dans la réalité pour se rapprocher justement de son caractère optimal.

D'autres économistes vont encore élargir cette vision du marché pour démontrer l'intérêt du commerce international pour tous les participants à l'échange ; extrapoler leurs théories revient à justifier l'entrée de la Chine à l'OMC en soulignant les aspects bénéfiques à long terme pour tous les acteurs du marché. Ainsi, pour David Ricardo⁵, le commerce extérieur est profitable à un pays puisque d'une part, il augmente la quantité et la variété des biens dont vont disposer les acheteurs et d'autre part, il permet d'abaisser les prix. Sa « théorie des avantages comparatifs » va donc élargir la « théorie des avantages absolus » de Smith et tend à justifier le commerce international dans de nombreuses configurations : non seulement il est préférable d'acheter à l'étranger ce qu'on ne peut produire à moindre coût (Smith), mais il est toujours souhaitable de se spécialiser dans la production dans laquelle on a un avantage relatif et d'importer les biens pour lesquels l'avantage relatif est moins élevé. En définitive, deux pays ont intérêt à se spécialiser chacun dans les domaines où la productivité relative du travail, par rapport à l'autre pays, est la plus élevée, même si l'un des deux est plus efficace que l'autre pour produire tous les biens. Pour Ricardo, ce libre-échange conduira à une économie globale de temps de travail pour les deux pays, source de bien-être pour tous ; la spécialisation de chaque pays pour ses avantages comparatifs est donc condition de la croissance globale.

Heckscher, Ohlin et Samuelson, à travers leur théorème « HOS », vont encore étendre la vue de Ricardo. Si pour Ricardo, les avantages comparatifs ne dépendent que des différences de productivité, pour eux, c'est la rareté des facteurs de production qui est à l'origine des échanges. C'est donc la dotation factorielle de chaque pays qui explique le commerce international et la spécialisation. Chaque pays a intérêt à se spécialiser dans les productions permettant de valoriser le facteur de production le plus abondant. En suivant ces principes, le commerce international est source d'optimalité collective : les facteurs de production relativement rares, et donc chers, dans un pays, seront moins utilisés, puisque les consommateurs pourront se procurer ces facteurs à moindres coûts grâce à des impôts venant de pays où ces facteurs de production sont abondants. Réciproquement, les facteurs abondants dans un pays, donc bon marché, seront plus utilisés, ce qui accroîtra leur coût, puisqu'ils seront demandés. Au total, non seulement l'échange international permet d'accroître les ressources de tous, conformément à la pensée de Ricardo, mais de plus, il concourt à l'égalisation des rémunérations de facteurs (HOS). Le marché est donc juste et efficace, en particulier il détruit les rentes qui devaient leur « sur rémunération » à leur rareté relative dans un espace donné.

⁵ RICARDO David, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris ; Flammarion, 1999, 508 p.

Pour légitimer encore un peu plus le commerce international et pour gagner encore en crédibilité, les théories récentes prennent comme référence à leurs modèles la concurrence monopolistique, marché sur lequel les entreprises sont nombreuses et produisent des biens différenciés. Cette situation a été illustrée par la modélisation de la concurrence monopolistique d'Avinash Dixit et Joseph Stiglitz⁶ dès 1977, puis par Paul Krugman en 1979. Le consommateur veut de la variété sans payer trop cher et l'échange international permet justement d'obtenir ce résultat en élargissant le marché. Les entreprises sont en concurrence mais elles ont segmenté la demande pour la satisfaire ; elles vont donc adopter des politiques de différenciation. S'il y a un goût pour la variété, il faut répondre à la demande en élargissant le marché et donc devenir une multinationale. Il s'agit donc de se spécialiser dans la production de certaines variétés.

1.1.2 ...aux grands principes édictés et aux structures adoptées par l'OMC.

Compte tenu des avantages reconnus du marché et du commerce international, l'OMC s'est donc astreinte depuis 1995 à structurer et à organiser les échanges internationaux selon les bases décrites par la théorie économique en vue de promouvoir une concurrence loyale entre les nations. En filiation directe avec les principes énoncés par Léon Walras, l'OMC annonce trois principes majeurs qui devront régir les échanges et sous-tendre le fonctionnement juste et efficient du marché : la non-discrimination, le libre accès et la transparence. Ces trois principes sont donc des références, et c'est en passant un pays membre au crible de ces principes que l'on pourra juger de son respect ou de son non respect aux règles de l'OMC.

- La non-discrimination est composée de deux clauses. La clause de la nation la plus favorisée (NPF) impose l'égalité de traitement entre les participants. Ainsi, si vous accordez à quelqu'un une faveur spéciale (en abaissant, par exemple, le droit de douane perçu sur un de ses produits), vous devez le faire pour tous les autres membres de l'OMC. D'une manière générale, la clause « NPF » signifie que, toutes les fois qu'un pays réduit un obstacle tarifaire ou ouvre un marché, il doit le faire pour les mêmes biens ou services provenant de tous ses partenaires commerciaux, que ceux-ci soient riches ou pauvres, faibles ou puissants. Une seconde clause insiste sur l'égalité de traitement pour les étrangers et les nationaux. Les produits importés et les produits de fabrication locale doivent être traités de manière égale, du moins une fois que le produit importé a été admis sur le marché. Il doit en aller de même pour les services, les marques de commerce, les droits d'auteur et les brevets étrangers et nationaux. Le principe de non-discrimination devrait donc non seulement interdire toute différenciation entre les nationaux et les étrangers, mais également

⁶ STIGLITZ Joseph, *Principes d'économie moderne*, De Boek (Ouvertures économiques), 1999, 939 p.

uniformiser les conditions commerciales sur tout le territoire douanier chinois. Les investisseurs étrangers vont donc bénéficier d'un plus large marché, mais de moins de privilèges.

- Le principe d'accès au marché permet d'encourager les échanges en réduisant les obstacles au commerce, par exemple les droits de douane et les mesures telles que les interdictions à l'importation ou les contingentements abusifs. Périodiquement, d'autres problèmes comme les lourdeurs administratives et les politiques de change sont aussi examinés. Mais le principe d'accès au marché ne sera réellement efficace que si l'OMC fait un état précis des obstacles rencontrés par les entreprises sur le marché chinois.

- Avec le principe de transparence, entreprises, investisseurs et gouvernements étrangers doivent être assurés que des obstacles au commerce ne seront pas érigés arbitrairement. Pour mettre en oeuvre ce principe, l'OMC a institué un large éventail d'obligations et de procédures de notification pour faire en sorte que les réglementations qui touchent au commerce international soient publiquement et librement accessibles. Appliqué à la Chine, le principe de transparence lui interdit donc de se comporter comme un arbitre partial modifiant le règlement à son avantage sans en informer les joueurs. Pour se conformer à cette obligation de transparence, la Chine s'est engagée lors de son adhésion à publier toutes lois et autres types de mesures affectant le commerce, à travers un Journal officiel. Ce principe de transparence va de paire avec les notions de stabilité et de prévisibilité qui doivent permettre aux entreprises d'évoluer dans un environnement économique assaini et rasséréiné.

En autorisant la Chine à entrer dans l'organisation, l'OMC a œuvré pour le dynamisme des échanges. Si bien qu'aujourd'hui, il y a une communauté d'intérêt sur l'adhésion de la Chine à l'OMC. Mme Anoush Der Boghossian, porte-parole de l'OMC, a déclaré que *« tant l'OMC que les membres de cette organisation ont estimé que l'entrée il y a 5 ans de la Chine a apporté d'immenses opportunités de marché à tous les membres de cette organisation. En outre, l'adhésion de la Chine à l'OMC a apporté aussi à cette dernière une nouvelle vision du commerce international. »*⁷

Mais les motifs de friction perdurent et les défis pour l'OMC restent multiples : il s'agit notamment de poursuivre la libéralisation des échanges, surtout en matière de services ; de surveiller le respect des accords passés entre les membres ; d'être capable de trancher d'éventuels litiges commerciaux. Pour ce dernier point, l'OMC s'est dotée d'un « pouvoir judiciaire », l'Organe de règlement des différends (ORD) auprès duquel les pays qui s'estiment lésés peuvent porter plainte. Les différends soumis à l'OMC concernent pour l'essentiel des promesses non tenues. Ainsi, s'ils estiment que certains pays membres

⁷ Interview accordée au correspondant à Genève de Radio Chine Internationale en décembre 2006.

enfreignent les règles commerciales, les membres de l'OMC sont tenus de recourir au système multilatéral de règlement des différends au lieu de prendre des mesures unilatérales. Autrement dit, ils appliqueront les procédures convenues et respecteront les jugements rendus. A titre d'exemple, des membres de l'OMC, dont les Etats-Unis, se sont plaints auprès de l'ORD de mesures prises par les autorités chinoises pour dissuader les fabricants d'automobiles en Chine d'utiliser des pièces importées. A sa réunion du 26 octobre 2006, l'Organe de règlement des différends a donc établi un groupe spécial chargé d'examiner les mesures prises par la Chine sur les pièces automobiles.

1.2 Les bonnes intentions chinoises accompagnées d'actes forts

1.2.1 La Chine s'est engagée pleinement dans un processus de coopération...

Autrefois, la Chine savait qu'elle n'avait pas de véritable alternative : par décision impériale, elle s'était isolée depuis le début du XV^e siècle jusqu'aux événements tragiques du XIX^e. Mais au début des années 1980, la Chine savait pertinemment que, confrontée aux défis de la globalisation, elle n'avait pas d'autre choix que de s'ouvrir. Elle était consciente aussi du fait que le système multilatéral de l'OMC régit aujourd'hui les relations commerciales entre toutes les nations majeures et qu'il fallait y adhérer si elle voulait éviter d'être laissée en marge du progrès du reste du monde.

Le but de la Chine est désormais de prendre en compte la réalité du système auquel elle a adhéré. Les défis auxquels la Chine est confrontée dans cette phase successive à l'adhésion sont d'équilibrer les droits et obligations contractées, ainsi que de préserver le niveau élevé de confiance instauré au sein de la communauté internationale et du monde des affaires chinois. Ces défis sont d'autant plus ardues que la Chine se doit de surmonter les problèmes posés par les différences culturelles ainsi que par les tensions entre nationalisme et internationalisme. Selon le conseiller Huang, la Chine est sur la bonne voie car d'une part, il existe une volonté et un leadership politique forts et inébranlables, et d'autre part il y a une compréhension croissante de la part de la population chinoise à ce que la Chine s'entienne de manière complète et définitive à ses engagements pris dans le cadre de l'OMC.

Avec l'adhésion de la Chine à l'OMC, la coopération entre la Chine et le monde extérieur entre dans une nouvelle phase. Pour que cette coopération soit fructueuse, il faut que les partenaires travaillent ensemble, sur un pied d'égalité. Si l'un des partenaires se montre dynamique, tandis que les autres ne le sont pas, il est certain que la coopération ne pourra pas aller bien loin. Ainsi, les Chinois ont accepté les exigences les plus élevées qui aient jamais été formulées à l'égard d'un pays entrant à l'OMC. Les dirigeants chinois ont fait preuve de deux attitudes à l'égard des relations commerciales : une attitude de concertation et de collaboration, essentiellement dans les domaines économiques,

commerciaux et financiers, et une attitude plus ombrageuse, partagée entre les inquiétudes sur la souveraineté, l'insécurité et la tentation nationaliste.

Chine et Etats-Unis se sont engagés à agir pour améliorer leurs relations commerciales, en inaugurant un nouveau « dialogue stratégique économique »⁸ qui a surtout mis en lumière leurs divergences. Le secrétaire au Trésor, Henry Paulson, arrivé à Pékin en soulignant l'importance d'aboutir à des résultats concrets, est reparti en admettant la nécessité de patienter : « *Il n'est pas réaliste de vouloir des résultats immédiats. Il y a en jeu des questions importantes* », a dit le responsable à l'issue de ce dialogue nouvelle formule. Lors d'une conférence de presse, la vice Première ministre chinoise, Wu Yi, a mis l'accent sur les divergences : « *Nous avons eu des zones de consensus mais aussi un certain nombre de divergences. Il est compréhensible que nous ayons des différences entre pays très différents. La clef, c'est l'attitude que l'on adopte face à ces différences* », a-t-elle lancé, en soulignant l'importance du « *respect mutuel* ».

1.2.2 ... et s'est lancée concrètement sur la voie de la réforme.

La Chine s'est engagée à respecter les règles établies par l'OMC, conformément aux accords conclus avec ses partenaires. Il est évident que l'OMC est basée sur des règles précises et que suivre ces règles est une priorité. Les Chinois sont très stricts sur ce point. Une campagne d'information est menée à cet effet en Chine que ce soit à la télévision, dans la presse ou à travers différents ouvrages. Le livre⁹ de Long Yongtu sur les questions et réponses à propos de l'OMC est d'ailleurs devenu un best-seller en Chine. Cette volonté de s'engager dans la voie de la réforme conformément aux principes édictés par l'OMC passe par des actes forts :

- Adoption de nouvelles lois pour une meilleure transparence : tous les règlements en rapport avec les règles de l'OMC ont été revus en Chine ; ils sont soit révoqués, soit révisés. Des centaines de règlements ont ainsi subi ce sort. Selon Sun Zhenyu, l'ambassadeur de Chine à l'OMC, en cinq ans, beaucoup d'efforts ont été fournis : « *Durant ces cinq années, la Chine a mis en ordre ou modifié plus de 2000 lois et règlements, parmi lesquels 700 ont été abolis.* »¹⁰ La transparence légale a ainsi été améliorée. Pour satisfaire au principe de transparence, la Chine s'est engagée à publier toutes lois et autres types de mesures affectant le commerce, à travers un Journal officiel. Et Sun Zhenyu d'assurer que la Chine compte bien renforcer son rôle à venir dans l'OMC. Elle entend ainsi former, dans le futur, des agents compétents dans les règles du commerce international pour assurer sa place dans les négociations ultérieures et l'élaboration des règles.

⁸ À Pékin, les 14 et 15 décembre 2006

⁹ YONGTU Long (dir.), *China in the WTO: The Birth of a New Catching-Up Strategy*, Palgrave Macmillan, 2002, 208 p.

¹⁰ Interview accordée au correspondant à Genève de Radio Chine Internationale en décembre 2006.

- Réduction des droits de douane : la Chine a réduit à grande échelle ses droits de douane et ouvert son marché intérieur dans le domaine des produits agricoles et autres produits finis. En 1992, les droits de douane s'élevaient en moyenne à 43,2% ; ils sont aujourd'hui tombés à 9,9%, un niveau d'ailleurs relativement bas par rapport aux autres membres de l'OMC. C'est un signe clair de l'ouverture actuelle du marché chinois. La Chine s'est engagée à amener progressivement 977 tarifs sur les produits agricoles à un taux de 15% et les tarifs portant sur 6181 produits non agricoles à un taux de 8,9%. Grâce à des réductions importantes de ces tarifs douaniers, le commerce extérieur chinois se développe rapidement, notamment pour les importations. Ainsi, ces dernières années, la croissance nette de la valeur des importations a dépassé les 100 milliards de dollars par an, ce qui est plutôt rare dans l'histoire de l'OMC. Voilà donc un autre signe du respect des engagements pris lors de l'adhésion à l'organisation.

- Ouverture des services : le régime chinois a ouvert aux investisseurs étrangers le commerce de gros et de détail et l'import-export. En outre, dans le commerce des services, qui couvre un total de 160 secteurs, la Chine a élaboré des promesses d'ouverture dans 120 domaines dont les finances, les assurances, les télécommunications et la bourse. Pour les services, il existe une multitude d'engagements horizontaux concernant des secteurs particuliers (taxes d'importation des montres, des assurances, des services bancaires, du tourisme...). Pour les télécommunications, par exemple, la Chine ouvrira son marché de téléphonie mobile et libéralisera les opérations entre les villes chinoises. Illustration parfaite de cette ouverture des services, le secteur bancaire chinois s'est ouvert officiellement le 11 décembre 2006, jour qui signalait la fin de la période de transition impartie à la Chine pour se mettre en conformité avec l'OMC. Le coup d'envoi est donc enfin donné pour que les banques étrangères aient désormais pleinement accès au prometteur marché chinois où le taux d'épargne atteint 40 % - il se situe en France aux alentours de 15 % - et les dépôts près de 2000 milliards de dollars. Concrètement, les grands noms de la banque mondiale étaient déjà présents en Chine mais devaient se plier à un certain nombre de restrictions, dont l'interdiction d'accorder des prêts en yuans (exception faite de 25 villes « ouvertes »), l'ouverture d'une seule succursale par an ou l'exigence d'un capital minimum très élevé requis pour ouvrir une filiale ou un bureau. Aujourd'hui, les acteurs étrangers peuvent prêter en yuans à des clients de nationalité chinoise. A condition de constituer une entité de droit chinois, dotée d'un capital d'au moins 100 millions de yuans (13 millions de dollars), les banques étrangères ont désormais accès à la clientèle des particuliers et donc à l'épargne prodigieuse des ménages. Ainsi, dès l'annonce des nouvelles règles, plusieurs banques étrangères avaient annoncé leur volonté d'établir des filiales de droit chinois, comme ce fut le cas notamment des Britanniques Standard Chartered et HSBC ou des banques de Hong-Kong Hang Seng Bank (groupe HSBC) et Bank of East Asia. Cependant, de nombreux

analystes soulignent que leurs arrivées ne devraient pas constituer à court terme une concurrence redoutable pour les établissements chinois, car ces derniers maillent déjà le territoire de leurs réseaux fort de milliers d'agences. « *Les banques chinoises vont affronter davantage de compétition, mais elles sont là depuis longtemps, connaissent bien leurs clients, leur culture, leurs habitudes* », relève ainsi Wu Yonggan de Guotai Junan Securities, et de rajouter « *l'ouverture est une opportunité pour les étrangers, mais il faudra bien encore deux ans pour qu'ils se posent en concurrents.* » BNP-Paribas, Deutsche Bank, Citigroup... plus de vingt établissements bancaires occidentaux ont déjà mis le pied en Chine, en investissant pas loin de 20 milliards de dollars. Mais pour atteindre les millions de clients aujourd'hui habitués aux banques chinoises, la plupart d'entre elles ont choisi de s'en remettre à des partenaires chinois. En définitive, si le choix n'était pas vraiment possible ces dernières années, maintenant que la possibilité leur est offerte, peu de banques se déclarent prêtes à partir à la conquête de l'empire du Milieu en francs-tireurs.

- Allègement des subventions versées aux entreprises et fin des monopoles d'Etat : la Chine va également devoir plafonner ses subsides au secteur agricole à un maximum de 8,5% de la valeur de la production primaire, ce qui représente un lourd coût pour un pays et une société qui demeurent aujourd'hui dans leur ensemble agricoles. Concernant le commerce d'Etat, la libéralisation des monopoles à l'importation pour le pétrole et pour les engrais est engagée ; le marché sera progressivement ouvert à des opérateurs privés qui ne seront plus obligés de passer par des importateurs d'Etat en Chine. Autre exemple de libéralisation, celui du monopole à l'exportation des soies.

- Respect de la propriété intellectuelle : pour protéger la propriété intellectuelle de façon judicieuse, la Chine a révisé totalement les lois et règlements la concernant, apporté les éclaircissements juridiques correspondants et mis l'accent sur la promotion des progrès scientifiques, techniques et des innovations dans un cadre légal. Ainsi, pour se conformer aux règles de l'OMC, un plein engagement a été pris pour adhérer à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (accord sur les ADPIC) et à l'Accord sur les mesures concernant les investissements liés au commerce (accord sur les MIC). Pour renforcer davantage la protection de la propriété intellectuelle, la Chine a créé en 2004 un groupe de travail ayant à sa tête un vice-premier ministre du Conseil des Affaires d'Etat afin de procéder à une planification et à une coordination du travail de protection de la propriété intellectuelle dans tout le pays. Depuis 2004, l'Etat a défini la période entre le 20 et le 26 avril de chaque année comme « semaine d'information sur la protection de la propriété intellectuelle ». Le gouvernement chinois a également décidé de lancer, entre septembre 2004 et août 2005, une campagne spéciale pour la protection de la propriété intellectuelle dans l'ensemble du pays. A cet effet, tous les médias comme les journaux, les revues, la télévision, la radio et le réseau Internet, ainsi que différents moyens

comme des séminaires, des concours de connaissances et des publicités d'intérêt public ont été mis à contribution. Dans le même ordre d'idées, le 31 mars 2005, le Conseil des Affaires d'Etat a tenu une réunion nationale par vidéotéléphone concernant la réorganisation et la normalisation de l'économie de marché. Comme nous pouvons le constater, le gouvernement chinois accorde une grande importance à la diffusion et à la généralisation de la connaissance sur la propriété intellectuelle. En parallèle, il a décidé de renforcer les sanctions administratives et pénales en cas d'infraction aux droits de propriété intellectuelle. Pour ce faire, il existe en Chine un système dit d'« utilisation simultanée des deux moyens de protection » ; pour lutter efficacement, plusieurs départements accomplissent respectivement les fonctions de protection de la propriété intellectuelle. Avec le perfectionnement de la loi, gagner de l'argent honnêtement sera la règle du jeu que tout le monde devra observer malgré la tentation des profits sur le marché. Pour parvenir à relever le défi du respect de la propriété intellectuelle, le gouvernement met tout en œuvre pour sensibiliser toute la société, pour élever la conscience des larges masses populaires et ainsi créer une atmosphère saine pour respecter le travail, le savoir, les hommes de talent et leurs inventions. De toutes façons, il ne fait aucun doute qu'à terme la Chine sera aussi amenée à protéger sa propre recherche car après la copie, l'innovation devra devenir le moteur de cette puissance encore en devenir.

- Disparition des autres barrières techniques : la Chine a procédé à la suppression de trois restrictions concernant les entreprises à capitaux étrangers, à savoir le pourcentage des parts, la parité des devises et le quota des ventes de produits à l'étranger. La Chine a également éliminé le système de licences d'importations, de quotas, d'appels d'offre et autres barrières techniques non conformes aux règles du commerce international. Les restrictions quantitatives ont été, en général, éliminées progressivement jusqu'en 2005.

1.3 Reconnaissance de la bonne volonté chinoise par la communauté internationale

La Chine a fait, cinq ans auparavant, des promesses concrètes dans les domaines du respect des règlements sur le commerce international et de l'ouverture progressive du marché. Vue la fragilité de beaucoup d'industries de la Chine, des personnalités étrangères ont douté de l'accomplissement des promesses faites par la Chine. Mais depuis son entrée dans l'OMC, la Chine a respecté d'une façon active et avec des actes réels ses promesses faites lors de son adhésion à l'OMC.

1.3.1 Les efforts chinois salués par les responsables de l'OMC...

Cinq ans après son accession à l'OMC, la Chine peut s'enorgueillir d'avoir franchi un pas de géant vers l'intégration mondiale, tout en s'imposant comme une des premières

économies de la planète, tandis que ses partenaires saluent un bilan positif. *« Ce qu'ils ont accompli depuis vingt ans est renversant. Ils ont dû mettre en place un énorme paquet de mesures. C'est un bon bilan »*, commente le directeur de l'information de l'OMC, Keith Rockwell. Elle a *« joué le jeu »* et *« fait le travail qu'elle s'était engagée à faire »*, résumait en octobre 2006 le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy. *« Les Chinois ont fait le travail qu'ils s'étaient engagés à faire »* en adhérant à l'institution, a-t-il remarqué. *« La Chine a obtenu de grands progrès dans l'accomplissement de ses promesses faites lors de son adhésion à l'OMC. Il est difficile de donner des chiffres concrets, mais on peut dire que la Chine a accompli depuis son entrée dans l'OMC la plupart des devoirs d'un membre de l'OMC. »*¹¹

Mme Anoush Der Boghossian, porte-parole de l'OMC, a déclaré que depuis son adhésion à l'OMC, la Chine a déployé des efforts énormes dans des domaines de la réforme, du développement économique et de l'ouverture du marché, et obtenu de grands progrès : *« Le processus de la réforme de la Chine s'est accéléré après son entrée en 2001 dans l'OMC. La Chine a adopté un certain nombre de lois qui se conforment aux règlements de l'OMC, ce qui a rendu l'économie chinoise et son commerce plus ouverts sur l'extérieur. La Chine est devenue aujourd'hui le troisième grand pays importateur et exportateur au monde. En 2005, Le volume d'exportation de la Chine a déjà dépassé le Japon. La Chine a obtenu ces dernières années des succès énormes dans de nombreux domaines, et surtout elle a effectué une grande réforme. Son marché est tout à fait ouvert pour le commerce international. »*¹²

1.3.2 ... et par l'ensemble de la communauté internationale.

Sun Zhenyu estime que la Chine attache aujourd'hui une grande importance à tous ces problèmes et veut faire des efforts pour les résoudre. Ces efforts sont aujourd'hui reconnus par l'ensemble de la communauté internationale. Et celui-ci de rajouter : *« Dans les premiers examens de la politique commerciale chinoise réalisés cette année par l'OMC, les membres ont fait des estimations globalement positives. Ils estiment que la Chine s'en tient à sa réforme et à son ouverture en respectant ses engagements, notamment dans la réduction des droits de douane, l'annulation des barrières douanières ou l'ouverture des services et du commerce. Tous disent apprécier les efforts chinois. »* M. Anil Gupta, professeur en matière de la stratégie et des entreprises de l'Université Maryland des Etats-Unis, a déclaré que *« Dans certains domaines, la Chine a beaucoup progressé, par exemple l'ouverture du marché à vente au détail et du marché à vente directe. Même s'il reste d'importants progrès à faire dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle, le gouvernement*

¹¹ Entretien accordé au quotidien suisse « *Le Temps* », octobre 2006

¹² Entretien accordé au correspondant à Genève de *Radio Chine Internationale* en décembre 2006.

chinois a déjà fait beaucoup pour appliquer lois et règlements relatifs à la propriété intellectuelle. » D'ailleurs, John Jackson, professeur de droit économique international à l'université de Georgetown, rappelle que personne n'avait jamais pensé que l'adhésion de la Chine à l'OMC serait une promenade de santé. « *Mais je pense que, si je devais faire une évaluation grossière de la façon dont les choses se sont déroulées jusqu'à maintenant, je mettrais un bon B+* »¹³, a-t-il affirmé. Dans l'ensemble, cela s'est donc plutôt bien passé. Les catastrophes que certains prévoyaient n'ont pas eu lieu. La preuve est qu'il n'y a pas eu d'avalanche de plaintes.

Comme nous venons de le voir, en accédant à l'OMC la Chine s'est engagée à respecter toutes les règles qui régissent le commerce international ; cela s'est concrétisé par une grande détermination et par des actes forts. Pourtant, même si dans sa grande majorité la communauté internationale reconnaît globalement la qualité et l'ampleur des travaux effectués, la Chine demeure accusée par ses principaux concurrents de pratiquer une concurrence déloyale à bien des égards.

2. La Chine accusée de non respect des règles

Cinq ans après son adhésion longtemps convoitée à l'OMC, la Chine a subi en octobre 2006 son baptême du feu en matière de protestation officielle puisqu'une première plainte a été déposée par la Représentante américaine pour le commerce (USTR), Susan Schwab. Celle-ci, dont l'accumulation des excédents par la Chine irrite quelque peu, publie en effet un rapport sur le bilan « assez mitigé » de l'application des règles du libre-échange par la Chine. Le document critique Pékin en le fustigeant notamment « *des lacunes, par exemple sur l'accès aux marchés de certains services et sur la propriété intellectuelle.* »¹⁴ A son tour, le commissaire européen au Commerce, Peter Mandelson, a dénoncé des lacunes dans le respect des engagements pris par la Chine lors de son entrée dans l'OMC. Même si sa bonne volonté pour se mettre en conformité avec les règles de l'OMC est reconnue, la Chine est accusée de mener une concurrence déloyale en utilisant différents procédés qu'il convient de définir maintenant.

¹³ Dépêche Agence France Presse, le 11 décembre 2006

¹⁴ Interview accordée au *Financial Times*, le 10 décembre 2006

2.1 La concurrence faussée par des mesures tarifaires

2.1.1 Des droits de douane à géométrie variable

Si la Chine a un taux moyen de droits de douane directs (10 %) supérieur à celui de l'Union Européenne (4 %), ce qui lui est surtout reproché c'est de pratiquer des droits de douane à géométrie variable avec certains produits considérés comme stratégiques. C'est ainsi qu'on a pu voir des produits taxés à des pics tarifaires de 45 à 50 %.

A titre d'exemple, les pièces automobiles importées ont suscité en octobre 2006 la création d'une commission d'arbitrage de l'OMC. La Chine applique en effet des droits de douane prévus pour les véhicules complets lorsque les pièces importées représentent plus de 60% de la valeur de la voiture assemblée en Chine. Soit 25% au lieu de 10%. Les plaignants y voient une façon détournée d'imposer un niveau minimal de 40% de contenu local dans les véhicules montés sur place, en violation des engagements pris par la Chine au moment de son entrée à l'OMC. Au cours d'une réunion des 149 pays membres au siège de l'OMC à Genève, le Canada, les Etats-Unis et l'Union européenne ont obtenu la mise en place d'un « groupe spécial » d'experts chargés de régler le différend dans un délai normal de six mois. C'est d'ailleurs la première fois depuis son adhésion fin 2001 que la Chine se retrouve ainsi sur le banc des accusés à l'OMC. Pékin explique que ces dispositions visent à empêcher les importateurs de contourner les droits de douane plus élevés appliqués aux véhicules entiers. *« Le gouvernement chinois veut empêcher qu'au lieu de construire en Chine on se contente d'y assembler des véhicules avec des pièces importées »*, explique Alex Fan, du Daiwa Institute of Research. La Chine a estimé que l'intervention de l'OMC ne permettrait pas « de trouver une solution adéquate » et assuré qu'elle défendrait ses intérêts avec la conviction que sa réglementation est conforme aux règles de l'organisation.

2.1.2 La monnaie chinoise sous-évaluée

Aujourd'hui avec un cours de 8 yuans pour 1 dollar environ, la monnaie chinoise est présentée par beaucoup comme sous-évaluée. Cette sous-évaluation supposée permet à la Chine de conquérir des marchés de manière artificielle tout en protégeant les siens. Les partisans de cette thèse avance pour preuve de cette sous-évaluation l'énorme quantité de dollars que la Chine doit acheter afin de garder cette parité (plus de 800 milliards en 2006) ; elle met du même coup en danger l'équilibre financier international.

Des responsables américains accusent la sous-évaluation du yuan d'être à l'origine du lourd déficit commercial des Etats-Unis avec le géant asiatique (202 milliards de dollars en 2005 selon Washington, 114 milliards selon Pékin). *« Il est vraiment difficile d'expliquer à nos concitoyens, jour après jour, qu'un de nos principaux concurrents, qui fait maintenant*

partie de l'OMC, continue de fixer son propre taux de change à notre détriment »¹⁵, a affirmé Christopher Dodd, le prochain président démocrate de la Commission bancaire du Sénat. Parmi ses autres conclusions, la commission du Congrès a également estimé que la « *Chine déprécie artificiellement la valeur de sa monnaie pour soutenir sa politique commerciale dominée par les exportations.* »

La Chine rétorque, par l'intermédiaire du Quotidien du peuple, organe du parti communiste, que « *l'attitude de la Chine vis-à-vis du yuan est celle de progrès continu vers un plus grand rôle des forces de marché.* » Effectivement, depuis sa réévaluation de 2,1% le 21 juillet 2005, le renminbi a progressé de 3,5%. Cela reste insuffisant pour Washington, dont la Chine est le troisième partenaire commercial, comptant pour plus du tiers dans son énorme déficit commercial (41% en octobre). Appelant donc une nouvelle fois à la réévaluation de la monnaie chinoise, le président de la Réserve fédérale américaine, Ben Bernanke, a souligné que la Chine aurait à gagner à en augmenter la flexibilité, à l'heure où ce pays veut promouvoir la consommation pour ne plus voir son économie essentiellement basée sur les investissements et les exportations. « *Non seulement la réduction des déséquilibres chinois contribuerait à la stabilité financière mondiale, mais ce serait aussi dans l'intérêt chinois* », a-t-il affirmé.

2.1.3 La technique du dumping

Le « dumping » consiste à vendre à l'étranger des produits à un prix inférieur à celui du marché national, voire à un prix inférieur au prix de revient. Or, la Chine est de plus en plus la cible d'enquêtes lancées par des pays concurrents pour ses ventes à prix cassés, a annoncé à Genève l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans un rapport sur le 1^{er} semestre 2006. Si le nombre global d'ouvertures d'enquêtes « anti-dumping » est à la baisse (87, contre 105 durant le 1^{er} semestre 2005), celles dirigées contre la Chine sont en nette hausse (32 contre 23), selon un communiqué de l'OMC.

L'Union européenne s'est montrée particulièrement virulente en matière de mesures anti-dumping pour certains produits chinois, notamment des chaussures et des pièces textiles. Il est en effet difficile de concurrencer des produits qui arrivent en Europe à des prix égaux à ceux de la matière qui les compose !

¹⁵ BBC News, le 15 décembre 2006

2.2 La concurrence contournée par des mesures non tarifaires

2.2.1 Versement de subventions

La Chine a été accusée par ses partenaires de tricher avec ses subventions lors d'une réunion à l'OMC. Américains et Européens l'ont accusée d'avoir remis au gendarme des échanges une liste incomplète des subventions qu'elle verse à son économie, en omettant de signaler les aides versées par les provinces et les communes, notamment au secteur textile. L'application des principes de l'OMC au niveau provincial ne suit pas toujours l'esprit des engagements et il existe des distorsions croissantes entre les principes édictés par l'OMC et leur application au niveau local chinois.

Le « patriotisme économique » en Chine est directement mis en cause. En effet, ce patriotisme économique est communément admis ; à peine dissimulé, il vise à ce que les capitaux restent chinois. La compétition internationale se teinte alors fortement d'un nationalisme économique n'ayant pas peur de transgresser les règles. Le patriotisme économique fait des émules dans les rangs du pouvoir chinois et la préférence nationale gagne du terrain. Selon une étude de Bruxelles, c'est le cas en matière d'équipements publics touchant les secteurs de la construction, de l'équipement et de l'industrie pharmaceutique. *« Il y a bien un nationalisme économique en train de poindre, partagé par de nombreux experts, dont je suis »,* dit Yang Fan, professeur à l'Université de sciences politiques et droit. Il estime qu'*« il faut s'en tenir à un quota de participation étrangère dans les industries stratégiques et les entreprises majeures de ces secteurs, comme le nucléaire, l'aérospatial, l'électricité »*.

A propos des subventions versées, relisons ce que disait Peter Mandelson dans un article du Figaro très récemment : *« Bien que notre enquête ait porté sur des sociétés désignées par les pouvoirs publics chinois, elle a mis au jour des preuves irréfutables d'une intervention étatique déloyale et de l'octroi de subventions déguisées en Chine. En plus d'avoir constaté des pratiques comptables laissant à désirer, la Commission dispose de preuves manifestes de l'octroi aux producteurs de prêts non commerciaux ou de subventions accordées par l'Etat, d'une mauvaise évaluation des actifs, de l'application de loyers fonciers non conformes aux prix du marché et d'abattements fiscaux importants. »*

La politique industrielle chinoise est donc accusée de favoriser les entreprises locales par le biais d'un faisceau de subventions et de mesures administratives écartant les concurrents étrangers. Accusée de mettre en place des politiques du type « la Chine d'abord » dans des secteurs stratégiques pour en faire des « champions nationaux », la Chine rompt avec les règles de l'OMC et notamment avec le principe de transparence.

2.2.2 Existence d'une réglementation spécifique

Procédures de certification des produits ou d'approbation des étiquetages ou des ingrédients, longs délais d'obtention des approbations, barrières sanitaires injustifiées aux échanges de produits agricoles, adoption de normes nationales non conformes aux normes internationales largement reconnues, maintien de la fermeture des marchés publics, complexité des règles restreignant les investissements étrangers ou l'accès inégal au financement bancaire : la Chine dose habilement son ouverture économique à l'aide de ces barrières artificielles. Une étude publiée par la Commission européenne chiffre à 21,4 milliards d'euros par an le manque à gagner pour les entreprises européennes lié aux barrières non tarifaires érigées par Pékin.

De manière générale, la complexité réglementaire égare les acteurs étrangers. Ainsi, le secteur bancaire a été complètement libéralisé en décembre 2006, mais sur le papier seulement car au lendemain de la date butoir, les banques étrangères attendaient encore des explications pour comprendre les nouvelles modalités de leur développement en Chine. S'installer sur le marché chinois devient un véritable casse-tête quand on sait qu'il faut satisfaire à certaines normes spécifiques, à certains standards érigés par Pékin. La création de nouvelles normes – dans le domaine technologique surtout – met les acteurs étrangers de fait hors course. Les télécoms en sont une bonne illustration : alors que les autorités centrales retardent depuis plus de deux ans le lancement de la technologie de troisième génération (3G), elles ont mis en place une norme spécifique TD-SCDMA, nouvelle pour les opérateurs étrangers. Autre exemple révélateur, aujourd'hui, la norme ISO ne s'applique pas en Chine. Une autre illustration de ce protectionnisme déguisé concerne la puce Intel Wifi dont la norme 802.11 ne s'applique pas non plus. La Chine a décidé en effet de créer son propre standard Wapi qui lui assurera une maîtrise parfaite de son environnement en matière de télécommunication. Les déboires de Google en Chine procèdent également de cette volonté de fermeture. D'autres industries, moins stratégiques, pâtissent également de cette volonté de fermeture, comme le DVD par exemple. Au bout du compte, la Chine est accusée de mettre en place toute une batterie de standards spécifiques qui empêchent les nouveaux standards mondiaux d'exister sur son territoire national, empêchant du même coup les investissements étrangers de se réaliser.

En outre, compte tenu de l'existence d'une réglementation spécifique, les transferts de technologies deviennent parfois un passage obligé de tout accord conclu entre une entreprise étrangère et une entreprise chinoise. La Chine profite donc de ce transfert de technologies pour la copier. Un exemple concret est celui du train magnétique Pékin/Shanghai construit par l'Allemand Siemens, financé par le contribuable allemand et dont les Chinois sont actuellement en train de copier la technologie contre la promesse très vague de construire d'autres voies ferrées dans le pays. Un autre exemple récent est constitué par les déboires de

la société Areva, qui n'a pas souhaité faire de transfert de technologie de ses centrales nucléaires et qui a donc perdu le marché chinois au profit de l'Américain Westinghouse. Dans certains cas, c'est vrai notamment dans l'automobile et les télécoms, la réglementation chinoise contraint les entreprises étrangères à s'associer avec un acteur local sous forme de société mixte (*joint venture*).

2.2.3 Contrefaçons et non respect de la propriété intellectuelle

Le copiage et les infractions à la propriété intellectuelle sont monnaie courante en Chine. L'Union européenne est particulièrement concernée par le phénomène : aujourd'hui, la contrefaçon chinoise (qui passe via Dubaï) correspond à 70 % de la contrefaçon mondiale arrivant en Europe. Aucune industrie n'y échappe, depuis le textile, en passant par les DVD ou même encore récemment des logiciels Windows. Philips, par exemple, estime à 200 millions d'euros par an le manque à gagner en termes de royalties causé par la contrefaçon de ses produits Hifi. De même qu'aujourd'hui il est possible de s'acheter une contrefaçon Breitling entre 15 et 60 € sur le marché de Shanghai. Mais au-delà des marques de luxe ou de sport, ce sont aussi les médicaments qui sont sujets de piratage et du même coup sujets de préoccupation pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS). « *C'est un problème complètement différent des chemises, montres ou DVD faux, car vous ne mourez pas de ces produits* », explique le représentant en Chine de l'OMS, Henk Bekedam. En 2005, selon les chiffres officiels, les cas de médicaments contrefaits se sont élevés à 310.000 et quelque 8% des médicaments vendus dans le pays sont faux.

La Chine doit donc beaucoup progresser dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle. La Commission s'est particulièrement intéressée aux violations des droits de propriété intellectuelle dont elle estime qu'ils coûtent aux entreprises américaines près de 4 milliards de dollars par an. « *Si la tendance actuelle de violation de la propriété intellectuelle perdure, les entreprises du secteur de l'équipement s'attendent à une perte de leurs revenus supérieure à 20% - un coût plus élevé que n'importe laquelle des barrières tarifaires* »¹⁶, estime une étude de Bruxelles, citant un industriel. « *La Chine n'a jamais aussi tristement manqué au respect des règles internationales en matière de propriété intellectuelle* »¹⁷, a déclaré encore le président de la Commission Larry Wortzel, un républicain expert en relations commerciales internationales et ancien diplomate en Chine.

La Chine a également construit l'empire du constructeur informatique Lenovo sur le copiage des ordinateurs américains. Elle est en train en ce moment de copier la technologie de l'Airbus A320... En outre, on peut noter que des industries bien moins stratégiques comme celles de la bière peuvent également subir le copiage. Les services de la

¹⁶ *Le Figaro*, les pages « économie », 24 février 2007

¹⁷ Lors de la Commission parlementaire chargée de l'examen des relations sino-américaines, novembre 2006

représentante américaine au Commerce (USTR) Susan Schwab ont placé la Chine en tête de la « liste des pays à surveiller en priorité » dans ce domaine.

2.3 Mise en cause d'un comportement globalement déloyal

2.3.1 Fonctionnement oligarchique d'une économie dirigée par le PCC

Comme nous l'avons vu, aujourd'hui, l'économie chinoise a pour objectif de créer des champions mondiaux industriels dans l'ensemble des secteurs. Pour y parvenir, le gouvernement chinois a les coudées franches : il peut manipuler les taux d'intérêt, le prix des actifs ou la législation en vigueur à sa guise afin de conserver des champions mondiaux aux couleurs exclusivement chinoises. Un exemple concret est celui de l'existence, jusqu'il y a peu, d'actions réservées aux investisseurs étrangers ne donnant aucun droit de vote et ne constituant donc pas de véritables titres de propriété. Ces actions spécifiques ont désormais disparu mais il est toujours impossible pour un investisseur étranger de posséder plus que X % du capital d'une entreprise (% variable selon les secteurs), ou d'avoir accès à l'ensemble du territoire chinois pour son activité. Par ailleurs, en ce qui concerne les rapports sociaux, le syndicat unique chinois (ACFTU) demeure un partenaire incontournable.

Enfin, et contrairement à une idée répandue, la Chine est le royaume de la fonction publique et des échelons administratifs qui se superposent ou se contredisent. Les occidentaux qui souhaitent réaliser des investissements sont obligés bien souvent de passer par des « consultants » spécialisés qui leur coûtent très chers et suspectés parfois de les induire en erreur si le Parti le leur a demandé. Le « sceau rouge » de l'administration chinoise est une chose difficile à obtenir lorsqu'on souhaite investir dans un secteur stratégique... Soudain, le nombre d'interlocuteurs se multiplie et les formulaires à obtenir s'empilent !

2.3.2 Corruption et espionnage omniprésents

En Chine, la corruption a atteint un niveau tel que ce pays a été classé en 71^e position dans le palmarès mondial de la corruption, ex-æquo avec la Syrie... La lutte contre la corruption représente un défi majeur pour la Chine. D'ailleurs, le Parti lui-même admet que la corruption est pour lui un poison mortel. Il y a de multiples déclarations officielles en ce sens. Le Parti essaie de lutter contre ce phénomène par voie disciplinaire plus que par voie judiciaire. Et qui dit voie disciplinaire dit logique de compromis, d'alliances tactiques à l'intérieur de l'appareil, de considérations d'opportunité, qui limitent l'efficacité de cette lutte. La corruption existe à tous les niveaux, mais elle atteint des sommets au point de provoquer des tensions sociales surtout au niveau des pouvoirs locaux. Et il y a eu de multiples manifestations, voire des émeutes, provoquées par des faillites d'entreprises ou des

expropriations foncières liées à des comportements de corruption de cadres locaux. Tant qu'il n'y aura pas en Chine une justice indépendante, la lutte anticorruption est vouée à l'échec.

Quant à la recrudescence des affaires d'espionnage, elle crée depuis quelques mois une crispation autour de la Chine. Il y a eu les contentieux commerciaux que l'on connaît autour du textile, d'autres suivront. Il y a eu également des révélations sur des pratiques d'espionnage industriel dont certaines peuvent relever du fantasme. Dans l'affaire de l'étudiante chinoise Lili à Compiègne, il reste à voir ce qui relève de la réalité et du fantasme. Mais, au-delà de cette affaire ponctuelle, il est vrai que le pillage industriel dans les relations entre la Chine et l'Occident est assez général. Pour l'instant, on n'a pas atteint le seuil critique, mais les gouvernements ont une attitude plutôt prudente sur ce genre d'affaire. Mais on ne peut pas exclure que tous ces contentieux mis bout à bout finissent par assombrir le climat.

2.3.3 Environnement et droits de l'homme, des préoccupations secondaires

Si les industriels européens et américains sont, fort heureusement, contraints de respecter l'environnement écologique et humain, la charge que constituent toutes ces précautions ne semble pas supportée de la même façon par les compétiteurs chinois. L'actualité a récemment montré qu'un immense territoire chinois était pollué au dernier degré, ce qu'avaient caché les autorités chinoises. Le smog toxique atteint aujourd'hui des proportions alarmantes à Pékin, Shanghai ou Canton. Selon la directive Seveso, les entreprises européennes doivent prendre toutes sortes de précautions très coûteuses lorsqu'il s'agit de produits dangereux (suivant la directive Seveso) alors qu'en Chine ces réglementations sont inconnues. S'il est impossible de chiffrer de manière concrète « l'avantage comparatif » du non respect de l'environnement, nous devons considérer qu'il est relativement important.

D'autre part, le non respect des droits de l'homme (travail des enfants) ou le non respect de l'environnement au travail (travail de nuit, travaux pénibles) constituent également des sources « d'économies » pour les entreprises chinoises. La question des droits de l'homme fait l'objet d'un intense débat entre la Chine et ses détracteurs, entre partisans d'une application totale et immédiate de règles édictées par les instruments internationaux et ceux d'une plus grande progressivité prenant en compte les fragilités de la Chine, entre défenseurs d'une conception universaliste des droits de l'homme et ceux d'une vision plus pragmatique.

Compte tenu de toutes ces lacunes, la Commission de Bruxelles oppose toujours une fin de non recevoir à la demande de la Chine de se voir octroyer le statut d'économie de marché, statut réclamé à la fois pour des motifs techniques mais aussi pour des raisons d'amour propre. L'inventaire de toutes les réformes que la Chine doit poursuivre montre bien que l'ouverture de son économie est encore imparfaite. M. Mandelson souligne que si la Chine ne s'ouvre pas davantage aux investissements et aux produits communautaires, si elle n'assure pas une meilleure protection des droits de la propriété intellectuelle et si elle ne supprime pas les incitations à l'exportation et autres formes de subventions qui forment les échanges, elle risque de provoquer une réaction protectionniste négative en Europe. En revanche, plus les portes de la Chine s'ouvriront et plus le monde percevra la Chine comme un pays responsable qui respecte les règles du jeu.

3. Des reproches qui masquent les carences occidentales et une réalité qui marque l'avènement d'une ère nouvelle

3.1 La Chine, bouc émissaire de tous les maux occidentaux

3.1.1 L'émergence de la Chine vécue comme le retour du péril jaune

Il est clair que certaines entorses à la réglementation sont clairement identifiées et reconnues d'ailleurs par les Chinois eux-mêmes en attendant une amélioration de la situation. Mais sous prétexte de perdre du terrain sur le concurrent chinois, les Occidentaux ont tendance à reprocher aux Chinois tous les maux de la terre.

La disparition, le 1^{er} janvier 2005, des quotas textiles conformément aux règles édictées par l'OMC ont placé au cœur de l'actualité le problème des relations commerciales entre la Chine en pleine croissance économique et les autres économies. Si bien qu'aujourd'hui, l'émergence de la Chine au sein de la communauté internationale a provoqué aux Etats-Unis et en Europe des réactions d'une ampleur inattendue, et peut-être disproportionnée. Une atmosphère de suspicion et de dénonciation à l'égard des intentions de la Chine se répand insidieusement en Occident, mais plus spécifiquement aux Etats-Unis et en France. Depuis janvier 2005, date à laquelle ont été levés les quotas textiles, les Occidentaux accusent la Chine de tous les maux, de la conquête menaçante des ressources en hydrocarbures à la manipulation de son taux de change, en passant par le chômage qui frappe les personnels licenciés des entreprises d'Etat ou même la disparition des éléphants d'Afrique causée par la demande chinoise d'ivoire. Tout est sujet à critiquer l'émergence de la Chine.

Grâce à cette Chine clouée au pilori, les Etats-Unis ont pu trouver un ennemi pour façonner un discours moralisateur sur les droits de l'homme permettant de dissimuler leurs propres faiblesses ou leurs propres pratiques. Cette Chine communiste est idéale pour redonner un sens à ce bloc occidental dont la cohésion était fortement érodée par l'absence d'objectif central et par l'incapacité à trouver des solutions aux défis économiques et sociaux qui se multiplient. Le rôle qui serait définitivement attribué à la Chine serait donc celui de bouc émissaire. En plus, les Chinois se voient prêter des qualités et des défauts intrinsèques qui en font un peuple « à part ». Ils sont industriels, soumis, copieurs et dénués d'imagination ; bref, le « péril jaune » est à nos portes !

3.1.2 Les Occidentaux sont-ils tout simplement de mauvais joueurs ?

De façon très claire, la Chine ne cesse de grignoter du terrain sur ses principaux concurrents que sont les Etats-Unis et l'Union européenne. En janvier 2006, la Chine annonçait que son surplus commercial avait triplé en 2005, atteignant le record de 102 milliards de dollars. Le volume global des échanges commerciaux a atteint 1400 milliards de dollars en 2005 alors qu'il était de 289 milliards de dollars dix ans plus tôt.

Conformément aux reproches énoncés précédemment, les pays occidentaux accusent la Chine de pratiquer une concurrence déloyale : droits de douane, dumping, monnaie sous-évaluée, réglementations spécifiques, versements de subventions, contrefaçons et corruption sont autant de moyens mis en œuvre pour entraver la concurrence et fausser les lois du marché. Cependant, même si les Chinois reconnaissent que beaucoup d'efforts restent à fournir pour se mettre en parfaite conformité avec les règles de l'OMC, les accusations occidentales sont loin d'être toutes fondées et servent souvent de prétexte pour masquer le manque de compétitivité des entreprises européennes ou américaines.

Le problème de la sous-évaluation du Renminbi (RMB), par exemple, est loin de faire l'unanimité auprès des experts, y compris américains. D'une part, on ne peut nier les efforts entrepris par les Chinois pour réévaluer leur monnaie puisque le renminbi a gagné 2,1% le 21 juillet 2005 et a progressé de 3,5% depuis. D'autre part, nombreux sont les économistes américains qui reconnaissent que cette supposée sous-évaluation de la monnaie chinoise n'aurait aucune influence sur l'équilibre des échanges commerciaux entre les deux pays. Parmi ces experts, Albert Keidel affirme que la science économique ne peut déterminer avec exactitude le taux réel à appliquer à la monnaie chinoise. Il conclut que le RMB n'est pas sérieusement sous-évalué. De toute manière, la valeur de la monnaie chinoise ne peut expliquer à elle seule tous les phénomènes de l'économie ; si c'était le cas, l'excédent commercial avec les Etats-Unis serait généralisé au reste du monde. La sous-évaluation du RMB n'est donc pas la cause du déficit commercial américain ni d'ailleurs la cause des énormes réserves de dollars détenues en Chine. Plutôt que la sous-évaluation du RMB,

l'économie américaine souffre surtout du manque de productivité et de mobilité des travailleurs américains ainsi que du manque de couverture sociale. En opposition directe à ce phénomène, on peut noter que la productivité des travailleurs en Chine a augmenté annuellement de 6%.

Quant à la pratique du dumping, elle ne semble pas être le monopole des Chinois. Ainsi, par exemple fin 2006, l'Union européenne a adopté par une majorité de treize Etats membres contre douze, des mesures antidumping pour une durée de deux ans sur les chaussures à dessus de cuir importées de Chine et du Vietnam. Ces dernières se verront imposer des pénalités douanières de 16,5% et 10%. La Chine a exprimé son mécontentement par la voix du ministère du Commerce en dénonçant le manque de bases légales et de faits pour imposer des taxes à l'ensemble des entreprises chinoises, appelant l'UE à prendre une décision conforme aux principes de l'OMC. La Chine, par l'intermédiaire du porte-parole du ministère du Commerce, Chong Quan, a menacé l'Union européenne de représailles après l'adoption de ces mesures antidumping : « *Le processus n'est pas conforme aux règles antidumping de l'UE et de l'Organisation mondiale du commerce* »¹⁸, a-t-il notamment dit. Selon des statistiques européennes, en 2005, sur les 1,2 milliard de paires de chaussures cuir exportées vers l'UE, 145 millions étaient visées par des mesures antidumping.

Mais au-delà des problèmes de dumping qui sont finalement assez bien partagés par tous les participants à l'échange, certains pays, les Etats-Unis notamment, sous prétexte de concurrence déloyale, n'hésitent pas à relever leurs droits de douane et même à recourir à des contingentements. Enfin, concernant la corruption des bureaucrates, elle dépasse largement les frontières de la Chine, l'Italie, la France et la Grèce occupant les trois premières positions en Europe dans ce domaine.

3.2 En finir avec le manichéisme antichinois

3.2.1 Comprendre la culture chinoise

Les valeurs jugées « universelles » par les Occidentaux ne sont pas encore universellement reconnues comme telles. Nous ne pouvons donc imposer nos références identitaires et culturelles à tous les pays du monde ; nous devons au contraire faire preuve d'une grande ouverture d'esprit et de beaucoup de recul pour comprendre la culture de l'autre, nous permettant du même coup de comprendre son comportement et ses prises de décision. C'est donc une attitude empathique que les Occidentaux doivent adopter vis-à-vis de la Chine pour que cesse enfin ce manichéisme antichinois qui entrave le bon

¹⁸ Communiqué publié à Pékin en octobre 2006

fonctionnement de l'OMC et qui disperse l'attention de nos dirigeants, plus enclins à critiquer le concurrent qu'à améliorer la compétitivité de nos entreprises.

Une des clefs de compréhension, c'est qu'en Chine le poids de la tradition reste aujourd'hui l'un des paramètres fondamentaux qui explique la croissance économique chinoise et l'attitude du peuple chinois. « *Ainsi, dans la pensée traditionnelle chinoise, la vie se déroule selon le principe d'un courant alternatif préservé par le Yin et le Yang et sur la base du caractère corrélatif de toute réalité organique : coexistence, cohérence, corrélation, complémentarité... Il en résulte une vision du monde, non pas comme un ensemble d'entités discrètes et indépendantes mais comme un réseau continu de relations entre le tout et les parties, sans que l'on transcende les autres.* »¹⁹ En ce sens, les Etats-Unis sont le partenaire complémentaire et indispensable à la Chine. Ici, la différence de perception est notable car si l'administration Clinton faisait de la Chine un « Partenaire stratégique », l'administration Bush la considère clairement comme un « Concurrent stratégique ».

Le confucianisme, force de la tradition et principale clef de l'esprit chinois, donne la morale de l'action. Les valeurs relationnelles véhiculées par le confucianisme sont devenues normatives. Contrairement à l'occident, la norme a été morale et politico-sociale avant d'être juridique ; d'où une façon différente de penser la loi, le droit et le conflit. Pour Léon Vandermeersch²⁰, l'humanisme confucéen ignore le principe de l'égalité de droit entre les hommes. Il y a prédominance du principe d'ordre équilibré par la réciprocité du devoir et sublimé par l'altruisme. Le droit, c'est l'ordonnement de la société déconnecté de la notion d'égalité ; il n'y a pas d'égalité de droits pour les Chinois. Par ailleurs, pour Ivan Kamenarovic²¹, le conflit est considéré en occident comme un élément formateur de notre personnalité, de notre histoire, de notre pensée. En ce sens, le conflit est vecteur d'ordre. En Chine, le conflit est regardé comme le lieu même du désordre, qui s'oppose au cours naturel des choses. Le conflit est donc considéré comme vain, comme une déperdition d'énergie, un empêchement à la bonne circulation des souffles. Il s'agit donc d'attendre des circonstances plus favorables pour éviter le conflit. Quant à la loi, il y a peu de hiérarchie des normes en Chine et il n'y a pas de contrôle de la conformité de ces normes.

Enfin, il faut aussi savoir que la Chine, contrairement aux puissances occidentales, n'entend nullement exporter des valeurs qu'elle considère comme universelles. Le messianisme religieux est complètement absent de la pensée chinoise, contrairement à la pensée américaine. La Chine s'efforce au contraire d'inventer un nouveau système économique, politique et social et les dirigeants chinois ont pleinement conscience de ne pas

¹⁹ VAIRON Lionel, *Défis Chinois : Introduction à une géopolitique de la Chine*, Ellipses, 2006, 301 p.

²⁰ VANDERMEERSCH Léon, *Confucianisme et sociétés asiatiques*, L'Harmattan, 2000, 190 p.

²¹ KAMENAROVIC Ivan, *Le conflit : perception chinoise et occidentale*, La nuit surveillée, 2001, 160 p.

posséder la solution miracle. Une telle vision des choses perturbe les Occidentaux qui critiquent notamment le mode d'intervention de la Chine en Afrique. Pourtant, en Afrique, les Occidentaux et les Français en particulier n'ont pas vraiment de leçons à donner aux Chinois. La critique constructive cède souvent le pas à la morale en fonction de nos grilles de lecture. Or, il y a de multiples façons de voir le monde. Nous n'avons pas *la* vérité. Il faut être capable d'entendre le message. La Chine a fait le choix de s'adapter aux populations locales, sans les critiquer, sans vouloir les changer, pour pouvoir commercer dans le respect des traditions de chacun. Pourquoi donc vouloir à tout prix instaurer la démocratie, parfois contre le gré des populations en place ?

3.2.2 Que chacun reconnaisse ses erreurs et assume ses responsabilités

De toute évidence, si les règles de l'OMC sont parfois bafouées par les Chinois, il faut bien reconnaître qu'entre Occidentaux et Chinois les responsabilités sont partagées. D'une part, les décideurs politiques occidentaux n'ont pas su, en dépit des avertissements de certains économistes, anticiper l'impact de cette intégration de la Chine dans l'économie mondiale et engager une réflexion en profondeur sur les adaptations nécessaires de leurs économies. D'autre part, la Chine, pressée par des impératifs d'une croissance qui conditionne la stabilité sociale et politique intérieure, se refuse à appliquer brutalement les règles que l'on tente de lui imposer, par exemple dans le domaine de la propriété intellectuelle ou des conditions de travail, et qui pourraient freiner cette croissance.

Les torts sont donc partagés et les Chinois le reconnaissent bien volontiers. Ainsi, Sun Zhenyu avoue la persistance de points faibles en Chine : « *Les Etats-Unis et l'Union européenne estiment que des problèmes persistent en Chine dans la protection du droit de la propriété intellectuelle. Ces problèmes sont bien réels. Mais, à travers sa législation, la Chine a déjà modifié des lois sur la question pour relever le niveau de protection de ce droit. L'an dernier, la Chine a déboursé 4,5 milliards de dollars - montant le plus important de tous les membres de l'OMC - dans divers brevets.* »²² Par ailleurs, concernant les subventions versées aux « champions nationaux », le gouvernement chinois n'a pas nié les faits mais a appelé ses partenaires à reconnaître l'énorme difficulté qu'il rencontre pour rassembler l'information sur les subventions versées par les différentes autorités du pays. Dans le domaine des droits de l'homme, la Chine doit encore beaucoup progresser ; les organisations occidentales pour la défense des droits de l'homme dénoncent quotidiennement les violations (tortures et exécutions). La Chine a pris en compte le problème : le livre blanc sur les droits de l'homme en Chine publié par Pékin en 2005 fait la part belle aux acquis sociaux et aux progrès accomplis. La Chine fait donc son *mea culpa* mais pourrait objecter que les autres grandes puissances n'ont pas eu à subir nombre de

²² Entretien accordé à Radio Chine Internationale, novembre 2006

mises en garde et conseils lorsqu'elles ont émergé, en plusieurs décennies ou siècles, ni n'ont été soumises à une telle vigilance, à autant d'exigences ou menaces de rétorsion. Elles se sont purement et simplement imposées aux autres, qui n'ont pu qu'en prendre acte.

Côté occidental, il faut également reconnaître que des efforts sont encore à fournir pour respecter pleinement les principes de l'OMC. Les économies occidentales doivent accepter de s'ouvrir aux capitaux chinois, mais les résistances demeurent particulièrement fortes comme nous avons pu le constater en 2005 lors de la tentative d'achat par un groupe public chinois du géant énergétique américain *Unocal*. D'une manière générale, le protectionnisme est réapparu dans le discours des hommes politiques occidentaux et la Chine en est la victime toute désignée ; les barrières tarifaires imposées par GW Bush pour la protection du secteur sidérurgique américain, l'augmentation massive des subventions aux agriculteurs, les errements récents dans la gestion du dossier Danone en France en 2005 illustrent parfaitement une tendance qui tend à se renforcer avec le temps.

En définitive, l'Europe comme la Chine doivent s'engager pour l'ouverture des marchés et résister aux pressions protectionnistes. Des deux côtés, l'élimination du protectionnisme demande davantage qu'un engagement politique et des effets de rhétorique. Elle nécessite de s'interroger sur la place de l'Etat dans l'économie de marché, car les Etats-Unis, l'Europe et la Chine semblent avoir des conceptions très différentes. Elle requiert également de nouvelles politiques permettant d'aider les populations à s'adapter au changement. Enfin, la différence des niveaux de vie entre Chinois et Occidentaux est telle qu'elle crée un écart dans le versement des masses salariales aux travailleurs et fait grimper les coûts de production supportés par les entreprises. Ces coûts de production se répercutent alors tout naturellement sur les prix. Pour rester concurrentielles, les entreprises occidentales ont donc de plus en plus tendance à se délocaliser pour s'implanter en Chine et combattre à armes égales. De toute urgence, il faudra que Chinois et Occidentaux trouvent un terrain d'entente pour régler ce problème « explosif » des délocalisations qui risque à terme de déstabiliser l'ensemble de l'économie mondiale. La conciliation devra être la règle pour trouver la meilleure réponse à tous ses problèmes.

3.3 Vers l'instauration d'une nouvelle donne

3.3.1 Admettre l'idée d'un nouvel équilibre

Depuis son entrée à l'OMC en 2001, la Chine a révisé son approche de la situation internationale et sa perception des rapports de force. Désormais ambitieuse, la Chine devait se penser non plus comme une puissance régionale, mais bien comme une puissance mondiale à part entière dont les intérêts pouvaient être défendus non seulement en Asie, mais aussi sur les autres continents. Pour tenter de dissiper les craintes, les théoriciens du

Parti communiste chinois ont introduit un concept nouveau sur lequel ils ont construit un discours rassurant, celui de l' « émergence pacifique », expression utilisée pour la première fois en novembre 2003.

La Chine qui entre à l'OMC, c'est le retour de la Chine dans le giron des grandes nations, c'est le début d'une ère de rééquilibrage des rapports entre les grandes civilisations. Mais entendons-nous bien, il ne s'agit pas exactement d'un rééquilibrage des forces mais c'est plus précisément un retour à l'équilibre des forces. Compte tenu du poids démographique de la Chine - et de l'Inde d'ailleurs -, compte tenu de la superficie du pays et de la richesse de la civilisation, il est normal que cette nation redevienne la grande puissance qu'elle a été naguère. C'est l'inverse qui aurait été anormal. Certes, ce retour à l'équilibre des forces sur la scène internationale est douloureux pour les pays occidentaux car la Chine est devenue un vrai rival économique, mais il doit être vécu en réalité comme un retour à la normale. Il ne faut donc pas crier au cataclysme mais simplement s'adapter pour être compétitif.

Avec ce changement de la donne, la Chine tend à accroître son influence sur les pays en voie de développement. Lors du cycle de Doha, lancé dans la capitale du Qatar à la fin 2001 et qui vise à abaisser les barrières douanières dans le monde et à élever le niveau de vie parmi les nations pauvres, les profonds désaccords entre Américains, Européens et pays en développement tendent à positionner la Chine comme le porte-parole des nations pauvres, ce qu'elle ne désire d'ailleurs pas ! Par ailleurs, au cours des dernières décennies, Pékin a consacré d'importants efforts d'aide en direction d'un certain nombre de pays d'une grande importance stratégique. Cette aide chinoise reçoit un accueil très favorable parmi les PVD (Afrique, Asie sud-est, Amérique latine) car contrairement à une tendance croissante en Europe et aux Etats-Unis, elle ne comporte aucune condition d'ordre politique : les infrastructures réalisées par la Chine sont peu coûteuses, de bonne qualité et exécutées rapidement, tranchant par là avec celles des Occidentaux. D'une manière générale, la Chine rencontre un indéniable succès dans sa stratégie et sa croissance économique renforce l'intérêt que lui portent les PVD qui espèrent en son aide plus qu'en l'aide des Occidentaux.

Cette nouvelle donne présente sûrement des opportunités, mais aussi des défis pour le système commercial mondial, qui doit être capable d'intégrer un marché avec de fortes contraintes structurelles, comportementales et culturelles. Pour cette raison, la collaboration croissante entre la Chine et l'Europe, et entre la Chine et les Etats-Unis, pourrait être une solution lui permettant de surmonter ces écueils. Le développement de programmes bilatéraux en vue d'échanges d'expertises et de savoir-faire, l'envoi de fonctionnaires étrangers en Chine et la présence de fonctionnaires chinois en Europe et aux Etats-Unis sont réellement de bons facteurs pour le développement d'une connaissance mutuelle. L'ascension de la Chine vient contredire la conception qui prévalait auparavant en Occident,

particulièrement en Europe, d'un déclin des Etats-nation. Il y a à peine dix ans, l'idée était très largement répandue que l'avenir était aux unions d'Etats-nation, sur le modèle de l'Union européenne et de l'ANASE. La tendance actuelle, où l'on assiste à la montée en puissance de pays comme la Chine ou l'Inde, semble indiquer l'émergence d'un nouveau type de « super Etat-nation ».

Quels rapports la Chine, en tant que nouvelle puissance, entretiendra-t-elle avec les Etats-Unis, l'Union européenne, le Japon, et même la Russie ? Voilà une question cruciale. La Chine est en train de convaincre les autres pays en développement et les vieilles puissances que son ascension est pacifique, et qu'elle va accroître son influence principalement, mais pas exclusivement, par le biais de relations économiques. Il sera de la plus haute importance de suivre l'évolution de ces relations. A cet effet, M. Mandelson s'est entretenu avec le vice-Premier ministre chinois, Wu Yi.

3.3.2 Admettre aussi l'idée d'une grande fragilité

Avec un taux de croissance de l'ordre de 9 %, le PIB de la Chine double tous les huit ans. Grâce à cette performance tout à fait remarquable, la Chine se situe déjà au quatrième rang des plus grandes puissances économiques mondiales. Mais si cette avancée est impressionnante, elle ne doit cependant pas faire oublier que le régime de croissance chinois n'est pas exempt de vulnérabilités. Ainsi, liées à cette rapide transition vers l'économie de marché, de nombreuses fragilités apparaissent et amènent certains à qualifier la Chine de « colosse aux pieds d'argile ».

Première fragilité notable, la croissance est loin d'avoir éradiqué la pauvreté. 250 millions de Chinois vivent avec moins d'un dollar par jour et 700 millions, soit 47% de la population, vivent avec deux dollars par jour. La croissance est aussi facteur de déséquilibre. La Chine est marquée par un accroissement important des inégalités sociales qui provoque depuis quelques années une augmentation importante du nombre des conflits sociaux. Dans les villes modernes comme Shenzhen, dans la province du Guangdong, la modernité est à double tranchant. D'un côté, les cadres et les experts techniques des grandes entreprises formés aux Etats-Unis travaillent dans d'imposantes tours, de l'autre, des millions de personnes travaillent dans des conditions très précaires. Les conditions de travail des ouvriers sont loin d'être enviables : bien souvent ils travaillent entre 60 et 70 heures par semaine. Ces dernières années, l'accélération de la croissance chinoise a entraîné l'intensification des migrations intérieures. Des millions de travailleurs migrants gagnent en effet chaque jour les provinces côtières et les grandes villes comme Shanghai dans l'espoir d'y trouver de meilleures conditions d'existence. Dans les faits, ces mouvements produisent de fortes inégalités sociales et économiques. Si la migration offre à certains une mobilité professionnelle, les migrants peu qualifiés constituent, eux, les nouveaux surnuméraires

d'une société chinoise dans laquelle ils sont bien souvent contraints d'accepter des conditions d'emploi particulièrement pénibles marquées par une flexibilité maximale, par l'absence de contrat de travail et de protection sociale.

Avec la croissance, le devenir de l'économie paysanne devient aussi problématique. Quand aujourd'hui on évoque l'économie de la Chine, c'est avant tout à l'industrie que l'on pense. L'agriculture y conserve pourtant un poids important. Elle représente encore 13 % du PIB et assure 40 % de l'ensemble des emplois. Si elle est devenue techniquement performante, sa productivité demeure particulièrement faible et la modernisation du secteur se fait encore attendre. Elle reste, en outre, pénalisée par la relative rareté de l'eau et des zones cultivables et souffre du morcellement. Le pays compte en effet 200 millions de foyers exploitant en moyenne 0,6 hectare. La situation des ruraux s'est par ailleurs dégradée depuis la fin des années 1990. Les inégalités ne cessent de s'accroître avec les urbains. Du coup, les paysans chinois dont le malaise est grandissant - et qui demeurent plus que jamais des citoyens de seconde zone - alimentent les rangs des travailleurs migrants qui viennent chercher un complément de revenu dans les usines de la Chine côtière. Ce « surplus » de la main d'œuvre agricole place la Chine devant des défis pour le moins problématiques, étant donné sa conversion à une économie de services et du savoir. Il n'est pas aisé de créer des emplois viables pour 744 millions de personnes. Et la Chine devra en créer 300 millions en dix ans pour absorber ou recycler les chômeurs issus de l'agriculture ou d'anciennes entreprises d'Etat, et fournir du travail aux nouveaux arrivants.

Autre fragilité, avec un taux d'investissement de près de 50 % du PIB, la question de la « soutenabilité » de l'investissement, et donc de la croissance, commence à se poser. La Chine est également très dépendante de la conjoncture américaine. Les exportations chinoises vers les Etats-Unis représentent en effet 15 % du PIB, le pays est donc particulièrement exposé au risque d'une éventuelle récession américaine et d'une crise du dollar. Le système bancaire demeure fragile même si les réformes mises en œuvre commencent à porter leurs fruits. La politique monétaire chinoise reste enfin contestée par ses partenaires commerciaux, notamment américains et les autorités chinoises ont conscience de la nécessité de gérer une sortie progressive du régime de change ancré au dollar.

Enfin, la Chine est de plus en plus emprisonnée par la pression écologique. Aujourd'hui, avec l'accélération de la croissance, la situation est devenue très préoccupante. La pollution de l'air et de l'eau, l'érosion des sols, la désertification, la réduction de la biodiversité ont atteint des niveaux particulièrement alarmants. Ceci étant, le modèle de croissance chinois n'est pas seul responsable de cette situation catastrophique. La crise écologique de la Chine renvoie, en effet, à des causes multiples dont certaines sont structurelles, comme le fait que 22 % de la population mondiale vivent sur 7 % des terres

émergées. Les autorités ont désormais pris conscience du coût économique, social et sanitaire de cette dégradation de l'environnement et ont intégré aux orientations du XI^e plan (2006-2010) la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable. L'objectif déclaré du gouvernement chinois est d'adopter des politiques publiques qui concourent à la formation d'une « société harmonieuse ».

CONCLUSION

A la fois objet de convoitises et de propos acerbes, l'adhésion de la Chine à l'OMC a nourri toutes les ambitions mais aussi toutes les frustrations. Avec la fin de la période de transition accordée à la Chine pour se mettre en conformité avec les règles de l'OMC, le temps du bilan est arrivé. Régulièrement prise à partie pour son yuan jugé sous-évalué ou ses violations des droits de la propriété, la Chine, en cinq ans de transition, n'en a pas moins accéléré fortement son ouverture sur l'extérieur entamée vingt ans plus tôt, faisant tomber nombre de barrières douanières et ouvrant aux investisseurs étrangers le commerce de gros et de détail, l'import-export, les télécommunications, l'assurance ou encore la banque. Les efforts que la Chine a déployés pour respecter les principes de l'OMC sont impressionnants et indéniables et ont procédé à une véritable révolution des esprits comme des comportements, des théories comme des méthodes. Tous ces efforts ont ainsi été salués, à juste titre, par l'ensemble de la communauté internationale. Cependant, certains participants à l'échange, les Etats-Unis en tête suivis de près par l'Union européenne, demeurent critiques à l'égard de la Chine, l'accusant de mener en toute conscience une concurrence déloyale. Il est vrai que des lacunes amputent certaines dispositions prises par la Chine ; c'est qui est reconnu d'ailleurs par les autorités chinoises elles-mêmes. Mais ces critiques exprimées par les puissances occidentales ne doivent pas masquer l'énorme bond en avant qu'a effectué la Chine au cours de ces cinq dernières années. Elles ne doivent pas non plus masquer les faiblesses structurelles des économies occidentales incapables de concurrencer la dynamique chinoise. A certains égards donc, la Chine apparaît comme le parfait bouc émissaire permettant de dissimuler des politiques économiques à bout de souffle ou paralysées par des modèles désormais grippés. En définitive, il est urgent pour la Chine de parfaire ses actions afin de se conformer complètement aux règles de l'OMC et d'améliorer ainsi sa crédibilité sur la scène internationale. En contrepartie, il est urgent que les entreprises occidentales reconnaissent tous les mérites des entreprises chinoises pour se mettre à leur diapason et améliorer leur compétitivité. Conciliation et respect entre les participants restent de mise pour rendre le marché mondial juste et efficace.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages en français

- BERAUD Philippe (dir.), *La Chine dans la mondialisation : Marchés et stratégies*, Maisonneuve et Larose (Economies en développement), Septembre 2006, 328 p.
- COHEN Philippe (dir.), *La Chine sera-t-elle notre cauchemar ? Les dégâts du libéral-communisme en Chine et dans le monde*, Ed. Mille et une nuits, octobre 2005, 285 p.
- HAY Françoise, *La montée en puissance de l'économie chinoise*, PU Rennes (des sociétés), mai 2005, 150 p.
- MANDELBAUM Jean (dir.) *La victoire de la Chine : l'Occident piégé par la mondialisation*, Descartes & Cie, nov 2001, 134 p.
- VAIRON Lionel, *Défis chinois : Introduction à une géopolitique de la Chine*, Editions Ellipses marketing (Mondes Réels), septembre 2006, 301 p.
- VERMANDER Benoît, *Chine forte, Chine fragile : Après l'entrée dans l'OMC*, novembre 2002, 120 p.

Articles de revues en français

- ACCOMEX, « La Chine et l'OMC : une posture ambitieuse et ambiguë à la fois ? », *revue ACCOMEX* n°69, août 2006.
- CCIP, « Le dynamisme économique de la Chine : Réflexion pour informer et défendre les entreprises françaises face à cette nouvelle donne », *étude de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris*, juin 2004.
- CHOUKROUNE Leïla, , « Droit et Economie dans la Chine de l'après-OMC », *Monde Chinois*, n°1, printemps 2004.
- HAGMANN Pierre, « Chine et OMC : Regards sur la mise en scène du discours officiel », *Perspectives Chinoises*, n° 69, janvier-février 2002, pp. 30-38.
- IFRI, « L'émergence de la Chine vue de France », *Politique Etrangère*, revue trimestrielle de l'IFRI, automne 2006.
- KERNEN Antoine, « Spécial Chine-OMC », *Perspectives chinoises*, n° 69, janvier-février 2002, pp. 23-29.
- MANDELSON Peter, « Un monde d'opportunités : la Chine et l'avenir du commerce international », *discours* à l'université de Renmin à Pékin, le 8 juin 2006.
- *Critique internationale*, n°7, avril 2000.

Articles de revues en anglais

- BURSTEIN Daniel (dir.), "Big dragon : China's future : what it means for business, the economy, and the global order", New York, Simon and Schuster, 1998. X-404 p.
- CHEN Min, "Socialism and Confucianism : problems of Chinese management, Asian Profile", (1993-02), *Journal of Contemporary China*, n° 1, 1992.
- CHINA ANALYSIS, n°18-19 – août septembre 2004.
- "China's RMB : is it seriously under-valued and unfairly manipulated?", *Carnegie endowment for International Peace*, décembre 2005.
- "China Tackling Challenges in WTO Transition", Xinhua News, Décembre 2004.
- KEIDEL Albert, "China's Currency? Not the problem.", *Carnegie endowment for International Peace*, juin 2005.
- KEIDEL Albert, "Don't Scapegoat China's Exchange Rate", *Asian Wall Street Journal*, October 14, 2004.
- IANCHOVINA Elena (dir.), "Economic Impacts of China's Accession to the World Trade Organization, World Bank Working Paper, the World Bank, Mai 2003.
- MACKIBBIN, "The consequences of China's WTO accession on its neighbors", *Asian Economics Papers*, août 2003.
- WALL David (dir.), "China's opening door, London, Royal Institute of International Affairs", *International Economics Programme*, 1996. IX-150 p.
- WILSON Richard, *Transition from tradition : political culture in China's modernization*, Journal of East Asian Affairs, 1994, Winter /Spring, vol.8, n°1, p.205-224.
- WORLD BANK, "China engaged : integration with the global economy", Washington, D.C. , 1997. VIII, 40 p.
- ZHENG Douglas Shihua, "China's Employment Challenges and Strategies after the WTO Accession", World Bank Policy Research, Working Paper 3522, février 2005.

Liens Internet

- <http://www.aujourdhuilachine.com/rechercher.asp?MotsCles=OMC>
- <http://www.chine-informations.com/>
- <http://www.etudes.ccip.fr/omc/analyses/edito10.htm>
- <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article2995>
- <http://www.focusweb.org/chine-omc-et-mondialisation-au-dela-des-chiffres-de-la-croissance-4.html>
- http://mondialisationloyale.blogspot.com/2006_04_01_archive.html
- <http://www.radio86.fr/>
- <http://www.wto.org/indexfr.htm>

Tables des matières

INTRODUCTION	1
1. Volonté de la Chine de respecter les règles de l'OMC	2
1.1 Les enjeux de la bonne intégration de la Chine	2
1.1.1 De l'efficacité du marché reconnue par les théories économiques.....	2
1.1.2 ...aux grands principes édictés et aux structures adoptées par l'OMC.....	4
1.2 Les bonnes intentions chinoises accompagnées d'actes forts	6
1.2.1 La Chine s'est engagée pleinement dans un processus de coopération... ..	6
1.2.2 ... et s'est lancée concrètement sur la voie de la réforme.....	7
1.3 Reconnaissance de la bonne volonté chinoise par la communauté internationale	10
1.3.1 Les efforts chinois salués par les responsables de l'OMC.....	10
1.3.2 ... et par l'ensemble de la communauté internationale.....	11
2. La Chine accusée de non respect des règles	12
2.1 La concurrence faussée par des mesures tarifaires.....	13
2.1.1 Des droits de douane à géométrie variable	13
2.1.2 La monnaie chinoise sous-évaluée	13
2.1.3 La technique du dumping	14
2.2 La concurrence contournée par des mesures non tarifaires.....	15
2.2.1 Versement de subventions	15
2.2.2 Existence d'une réglementation spécifique	16
2.2.3 Contrefaçons et non respect de la propriété intellectuelle	17
2.3 Mise en cause d'un comportement globalement déloyal	18
2.3.1 Fonctionnement oligarchique d'une économie dirigée par le PCC	18
2.3.2 Corruption et espionnage omniprésents.....	18
2.3.3 Environnement et droits de l'homme, des préoccupations secondaires.....	19
3. Des reproches qui masquent les carences occidentales et une réalité qui marque l'avènement d'une ère nouvelle	20
3.1 La Chine, bouc émissaire de tous les maux occidentaux	20
3.1.1 L'émergence de la Chine vécue comme le retour du péril jaune.....	20
3.1.2 Les Occidentaux sont-ils tout simplement de mauvais joueurs ?	21
3.2 En finir avec le manichéisme antichinois.....	22
3.2.1 Comprendre la culture chinoise	22
3.2.2 Que chacun reconnaisse ses erreurs et assume ses responsabilités.....	24
3.3 Vers l'instauration d'une nouvelle donne	25
3.3.1 Admettre l'idée d'un nouvel équilibre.....	25
3.3.2 Admettre aussi l'idée d'une grande fragilité.....	27
CONCLUSION	30